

Séance plénière du Conseil de développement

Lundi 10 mai 2010

Ordre du jour

- 1. Présentation, débat et adoption de la contribution**
« Maintenir et soutenir l'agriculture périurbaine comme vecteur de développement d'une métropole lyonnaise durable »
 - Rappel de la saisine et des attendus de la consultation du Conseil de développement
 - Présentation du projet de contribution par les rapporteurs du groupe de travail
 - Échanges avec les membres
 - Adoption du projet de contribution

- 2. Information sur la finalisation du renouvellement de la composition du Conseil de développement**

1. Le projet de contribution

« Maintenir et soutenir l'agriculture périurbaine comme vecteur de développement d'une métropole lyonnaise durable »

Rappel de la **saisine** du Conseil de développement

- **Saisine de M. Gilles ASSI**, Vice-président du Grand Lyon en charge de la préservation des espaces naturels et de l'agriculture périurbaine
 - Une **ambition nouvelle** dans le cadre de la déclinaison du Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes
 - Un **projet élaboré de manière concertée** par la tenue de groupes de travail territoriaux et partenariaux
 - **Consulter le Conseil de développement** pour recueillir les regards de l'ensemble de la société civile
 - **De réelles possibilités d'évolution du document initial** : pousser certaines ambitions, hiérarchiser certaines actions et identifier d'éventuels « angles morts » du projet

- Contexte d'élaboration de la contribution

- Méthodologie et étapes de travail
 - Groupe de travail « Espaces Naturels et Agricoles » volontairement restreint et diversifié
 - environ 50 personnes
 - divers organismes associés : *Chambre d'agriculture, SAFER, ADASEA, ARDAB, Le Passe Jardins, Terres de liens...*

 - Elaboration collective du projet de contribution
 - 2 séances de GT : les 22 mars et 8 avril 2010
 - 2 réunions en groupe de pilotage : les 11 mars et 21 avril 2010
 - De nombreux allers-retours avec les membres du GT

 - Des messages transversaux à la classification des actions du PSADER

- Messages forts de la contribution

Partie 1 - Le double enjeu foncier : pérennisation et valorisation

- **Maintenir de façon durable les surfaces agricoles existantes**
- Mettre en œuvre une **stratégie politique forte** par la mobilisation des outils existants
- Rassembler les acteurs d'un territoire autour d'un **projet de développement territorial rural** centré sur l'activité agricole (animation de groupes d'agriculteurs...)
- Faciliter et soutenir les reconversions des activités agricoles vers le maraîchage dans un **objectif d'amélioration du degré d'autonomie alimentaire de l'agglomération** en complémentarité et cohérence avec les territoires de la Région Rhône-Alpes

Partie 2 – Le développement des circuits courts comme réponse à de nombreux enjeux

- Amplifier les **changements de comportement** des consommateurs par une **communication forte**
- Favoriser l'**introduction des circuits courts ou vente directe au sein des grandes surfaces**
- Soutenir la **diversification des produits issus des filières agricoles locales** et la **déclinaison de ce raisonnement** à d'autres filières alimentaires
- Développer une **action forte en direction des marchés forains**
- Soutenir et mettre en place d'**autres débouchés pour les produits locaux**
- Soutenir plus fortement les **projets qui tendent à rapprocher les producteurs et les consommateurs**

Partie 3 – Le développement des liens entre la ville et le monde agricole

- **Aménager les espaces agricoles** pour améliorer la cohabitation entre la ville et le monde agricole
- Diversifier les actions de **communication pour toucher l'ensemble des publics**
- Systématiser et communiquer d'avantage sur les « **projets nature** » du Grand Lyon
- Développer l'**agritourisme sur le territoire** à destination des habitants du cœur de l'agglomération lyonnaise et des touristes extérieurs ainsi que le **tourisme de proximité et de loisirs**

Partie 4 – Agir pour la préservation de la biodiversité et des corridors écologiques

- Favoriser la **transition écologique et paysagère des systèmes de production** et soutenir les **systèmes à faible impact environnemental**
- Maintenir les espaces agricoles en **adéquation avec la logique de préservation des espaces naturels**
- Préserver les corridors écologiques existants par un **zonage pérenne (zone A et N) dans les documents d'urbanisme**
- Veiller au maintien et à l'entretien de la **biodiversité dans les espaces récemment urbanisés/aménagés**
- Poursuivre l'acquisition publique des **zones à forts enjeux environnementaux**
- Intégrer systématiquement la **dimension environnementale et la biodiversité dans les projets et les programmes d'intervention** de la Collectivité en s'adaptant aux particularités et enjeux de chaque territoire



Débat et adoption du projet de contribution

2. Point d'information sur la finalisation du renouvellement du Conseil de développement

- Rappel du **cadre et des objectifs** du renouvellement
- Rappel des **modalités** de renouvellement **différenciées par collège**
- **Processus** et démarche mise en œuvre
- **Composition finalisée des collèges**
- **Mise en place effective et accompagnement** du renouvellement

Rappel du **cadre** et des **objectifs** du **renouvellement**

Prévu lors de la refondation du CdD en 2006 :

- Stratégie de **continuité sur missions et structure de la composition** du CdD qui **a fait ses preuves** : **6 collèges** pour mieux représenter la diversité de la société civile organisée, mais aussi les territoires et les citoyens

→ *Le renouvellement n'est pas une refondation*

- Mais volonté d'approfondir **une dynamique** alliant **qualité** du travail et **plus grande diversité des membres**, pour un nouveau cycle de 3 ans

Rappel du **cadre** et des **objectifs** du **renouvellement**

Objectifs recherchés par le renouvellement :

- **Rajeunissement**
- **Féminisation**
- **Etoffer des secteurs jusqu'à présent sous-représentés**
: économie verte, culture, économie sociale et solidaire...
- **Réaffirmer le rôle clé des représentants territoriaux**
avec clarification de leur « mandat » : enjeu d'articulation
des échelles de participation et instances de démocratie
locale (Conseils de quartier,)

Rappel du **cadre** et des **objectifs** du **renouvellement**

Une opportunité pour la dynamique du CdD:

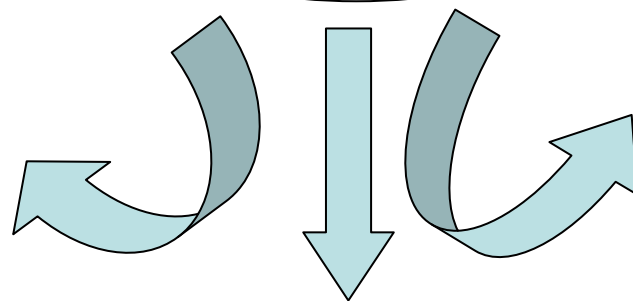
- **Renforcer une logique d'engagement** – remobiliser et consolider un collectif de travail
- **Repérer et intégrer de nouveaux acteurs** de l'agglomération contribuant dans un souci de **mieux représenter la diversité** de la société civile
- **Rendre les membres du CdD acteurs du renouvellement** – mise en place d'un groupe de travail ad hoc et prise en compte des propositions des membres

Rappel du **cadre** et des **objectifs** du renouvellement

Vie interne au CdD

- **Accueil et intégration** des nouveaux membres
- Modalités d'**animation** et de **conduite des travaux** (prendre le temps du travail collectif)

Renouvellement composition CdD



Passerelles et initiatives d'ouverture vers publics sous- représentés (forums...)

Diversification des objets de travail du CdD au-delà de la planification urbaine dans le cadre des auto-saisines

(ex. : économie verte, nouvelles pratiques culturelles, économie sociale et solidaire, pratiques sportives dans l'agglomération...)

Rappel des modalités différenciées selon les collèges

- **Renouvellement partiel** : collèges « acteurs économiques », organismes publics », « vie associative »
 - Veille et repérage des forces vives de l'agglomération, intégration d'organismes investis comme membres associés, candidatures spontanées de structures...
- **Renouvellement complet** : collèges « représentants territoriaux », « citoyens volontaires »
 - Désignation par les Conférences Locales des Maires / tirage au sort sous contrôle d'huissier suite à large appel à candidature
- **Renouvellement partiel** : collège « personnalités qualifiées »
 - Désignation par le Président du Grand Lyon sur proposition du Président du Conseil de développement

Rappel des modalités différenciées selon les collèges

Zoom sur collège « citoyens volontaires »

- **Appel à candidatures large** (présentation du CdD et formulaire pour décliner motivations) du 8 février au 22 mars 2010 :

Dépliant diffusé à 8 000 exemplaires dans les structures et équipements clés de l'agglomération (350 points de diffusion)

+ Mise en ligne sur la 1^{ère} page du site www.grandlyon.com et www.rhonesolidaires.fr

+ Encart dans *Petit Bulletin*

+ Information sur panneaux à message alternatifs de la Ville de Lyon

+ Couverture presse : articles parus dans *Le Progrès*, *Metro* et *20 minutes*

- **382 candidatures reçues**
- **Tirage au sort sous contrôle d'huissier le 7 avril 2010 :**
Critères de tranche d'âge (- de 25 ans, 26-40, 41-60, + de 60 ans) et de sexe
55 personnes retenues + liste complémentaire pour désistements éventuels

Processus et démarche mise en œuvre

- **Processus ayant duré plus de 8 mois**
Lancé en **octobre 2009** (séance plénière du 8 octobre)
Sera finalisé par l'adoption de la **délibération du Conseil communautaire du 31 mai 2010**
- A nécessité rigueur et temps pour prises de contact individualisées, explication du rôle du Conseil de développement, analyse des candidatures...
- **Propositions formulées par GT ad hoc et membres du Conseil de développement**
- **Arbitrages réalisés collectivement par le Président et le Bureau du Conseil de développement et le Vice-président en charge de la participation citoyenne**
- **Conduite du processus par DPDP / Mission Participation citoyenne**

Collège acteurs économiques, organisations socio-professionnelles et syndicales

Développement économique

ADERLY
ASLI VCP
CCI
FAEZA (Fédération des associations
d'entreprises sur les zones d'activité)
Jeune Chambre Économique
Lyon Tourisme Congrès
SOLEN (Sud Ouest Lyonnais Entreprises)
ADPM (Association pour le développement
et la promotion des marchés)
Réseau Action'elles

Economie sociale et solidaire

CRESS Rhône-Alpes
Envie Rhône
RDI
SCOP Entreprise Rhône-Alpes
UREI
Equi'Sol

Environnement / DD

Réseau APPEL

Fondations

Fondation Entreprise Réussite scolaire
Fondation scientifique de Lyon
Fondation de France
Fondation MACIF

Clusters - Pôles de compétitivité

Lyon Urban Truck Bus

Collège acteurs économiques, organisations socio-professionnelles et syndicales

Responsabilité sociale d'entreprise

IMS Entreprendre

Transports

SNCF

KEOLIS

Energies

ERDF

GRDF

Culture

GRAC

La Nacre

Sport/Loisirs

Le Mur de Lyon

Formation

Formasport

CESI

Organisations socio-professionnelles

ARASFU

Chambre d'agriculture du Rhône

CGPME (Confédération générale des
Petites et Moyennes entreprises)

Conférence régionale des Présidents des
Commissions médicales d'établissement

FNAIM

FCP

MEDEF

SNAL

Chambre des métiers du Rhône

Organisations syndicales

CFE-CGC

CGT

FO

Solidaires Rhone

UD-CFTC

Collège organismes publics et assimilés

Aménagement / Déplacements

CAUE
CERTU
INRETS
MARA
SERL

Logement / Habitat

ALLIADE Habitat
ADOMA
ARRA HLM
Commission de médiation DALO
OPAC du Rhône
OPAC du Grand Lyon

Respect des droits / Egalité des chances

CLRD
MRIE

Environnement / Développement durable

Agence de l'eau
Agence locale de l'Energie
ADEME

Santé / Famille

CAF
CANCEROPOLE
Hospices civils de Lyon
Infirmierie ProtestanteOMS Lyon

Travail / Emploi

Comité de Bassin d'Emploi Lyon Sud
INTEFP (Institut National de
Recherche sur les transports et leur
sécurité)

Culture / Education / Patrimoine

Ateliers FRAPPAZ - Centre
métropolitain des arts urbains
Bibliothèque Municipale de Lyon
Institut Lumière
Pôle Universitaire de Proximité
Le RIZE

Collège organismes publics et assimilés

PRES / Enseignement

PRES

CCSTI

Formation continue et alternance Lyon 1

Université Lyon I

Université Lyon II

Université Lyon III

Université Ouverte

Ecole Centrale Lyon

Ecole Normale Supérieure Lyon

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture

EM Lyon

ENTPE

ESCPE

IUL (Institut d'Urbanisme de Lyon)

Rectorat

Université catholique

Cultes

Diocèse de Lyon

Conseil régional du culte musulman

Conseil représentatif des institutions
juives de France

Eglise réformée de Lyon

Collège Vie associative

Aménagement / Déplacements

CEDRUL
DARLY
Droits du piéton
La Ville à vélo
LYON 2100
Lyon Metro Transports publics
Usine sans fin
CARPA

Logement / Habitat

ALPIL
AVDL
CLCV
Habicoop
Habitat & Humanisme

Respect des droits / Egalité des chances

ARTAG
ASET 69
Forum réfugiés

Citoyenneté

Ateliers de la gouvernance
FAC
GTI Duchère
Paroles de femmes
Réseau Démocratique Politique
Unis-Cité
Robin des villes
Maison des Passages

Solidarité

Antenne sociale
ARCADE
ATD Quart Monde
CADR - Silyon
Foyer Notre Dame des Sans Abris
Moderniser sans exclure
Secours catholique

Collège Vie associative

Environnement / Développement durable

4D
FRAPNA
HESPUL
NATURAMA
Passe Jardins
WWF France

Santé / Famille

ADMS (Association pour le développement des services médico-sociaux à domicile)
CIDFF

Culture / Patrimoine

ADELE
AWAL Grand Lyon
CCO
Compagnie des Zonzons
Pôle Pik
Valpasti

Ecole / Université

AFEV
AMELI
FEL

Education populaire

Comité des MJC de la Ville de Lyon
Les Francas
Les petits débrouillards

Travail / Emploi

ARADEL
AFIJ
EGEE
PASS
Solidarités nouvelles face au chômage

Défense des consommateurs

Nouveaux consommateurs du Rhône

Mise en place effective et accompagnement du renouvellement

- **31 mai 2010** : Délibération du Conseil communautaire désignant les nouveaux membres
 - **1^{er} juillet 2010** : Soirée conviviale et festive d'inauguration du Conseil de développement renouvelé (accueil et intégration des nouveaux membres, témoignages d'anciens...)
- **Puis (à partir du 3^e trimestre 2010)** : désignation d'un nouveau bureau, révision du règlement intérieur, mise au point du programme de travail 2010-2011 (suites des chantiers engagés et nouveaux sujets de travail), mise en place d'un cycle de formation des membres...

Mise en place effective et accompagnement du renouvellement

Principes du statut de « membre associé aux travaux » ou « ami du CdD » pour les membres actuels non reconduits :

- **Membre associé aux travaux du CdD**
 - ➔ Communication du programme de travail avec possibilité de s'investir dans un ou plusieurs GT, invitation aux séances plénières relatives au(x) GT dans lesquels investis, séances info-débat, forums
- **Ami du CdD**
 - ➔ Envoi des contributions, lettres d'information, invitation aux séances d'info-débat et forums

Questions diverses

... A noter dès maintenant :

prochaine séance plénière le 23 juin
(présentation, débat et adoption de la
contribution sur le Plan Climat)